



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°10 Commission Compétitions Seniors Masculins

Réunion du :	Mercredi 12 février 2025
A :	18 h 30 Maison du Football Lons le Saunier
Présidence :	M. ANGININ Emmanuel
Présents :	MM. COMTE Pierre - FARES Maurice - JULLIARD Serge - NETZER Jean-Luc - MONNERET Jean-Pierre - PERERA Gérard et THOMET Fabien.
Excusé :	M. CLOSCAVET Theo.

1. Approbation du PV N°9 par la Commission.

Pas de remarque.

2. Courrier des clubs

Courrier du club de CCVS Mont S/Vaudrey. Le club demande qu'on lui accorde une dérogation à sa convenance lorsque le terrain Jean Fraasier 1 classé T5 ne peut être utilisé en raison des conditions climatiques pour faire évoluer son équipe réserve seniors évoluant en D1 sur le terrain Jean Fraasier 2 classé T6.

Après avoir consulté les règlements pour ce cas, l'évolution d'une équipe jouant en D1 doit se faire sur un terrain classé T5 défini avant le début de saison. En l'occurrence les matchs de l'équipe de Mont S/Vaudrey 2 sont fixés sur le Jean Fraasier 1 classé T5. Une dérogation par la Commission peut être accordé uniquement en période hivernale en raison des conditions climatiques pour utiliser un terrain classé 1 niveau en dessous du niveau exigé, soit T6.

La Commission ne peut donner une suite favorable à cette demande tout en restant vigilante au bon déroulement du championnat de D1.

Courrier de Molay demandant de modifier l'engagement de son équipe 2 en D4 niveau bas pour à jouer à 8 pour la phase de printemps. La Commission enregistre cette demande. Le secrétariat du District fera le nécessaire pour prévenir les équipes de la poule concernée.

3. Tirage de la Coupe de l'Amitié Cadrage.

La Commission procède au contrôle des équipes engagées. Un total de 29 équipes se sont inscrites. Après vérification, il s'avère que les équipes de Macornay 3, Pleure 2 et Souvans 1 sont qualifiées pour disputer les 8^{èmes} de finale de la Coupe Sport2000/Crédit Mutuel. Elle ne pourront pas disputer la Coupe de l'Amitié.

La Commission constate l'engagement de trois équipes de Foot Loisirs : Moissey 2, Mouchard/Arc 3 et Pont de Pyle 2. Les membres rappellent le règlement de la Coupe de l'Amitié, article 3, concernant les licenciés « libres/vétérans » pouvant participer à cette compétition.

Afin de ramener le nombre d'équipes à 16 la Commission procède au tirage de 10 matches. 6 équipes sont exemptées.



Les rencontres sont programmées les **8 et 9 mars 2025** sur le terrain du club premier nommé.

Plateau 39 FC 2 - Choisey 2

Poligny/Grimont 3 - Crotenay Combe d'Ain 3

Moissey 2 - Courlaoux 2

Cernans 1 - Septmoncel 1

Montbarrey 2 - Perrigny Conliège 1

Haut Jura 2 - St Claude 3

Foucherans 2 - Triangle d'Or 3

Viry 1 - St Claude 2

Pont de Pyle 2 - Aromas 2

Mouchard/Arc 3 - Molay 2

Exempts :

Brenne Orain 2, Coteaux Seille 3, La Ferté 2, La Joux Nozeroy 3, Mouchard/Arc 2 et Sud Revermont/Beaufort 3.

Rappel : Pour la deuxième partie de saison, à la suite de l'assemblée Générale du 22 novembre, suppression des prolongations en cas d'égalité au temps réglementaire.

4. Tirage de la Coupe du Département

Pour le tirage des 8^{èmes} de finale de la Coupe du Département, la Commission est accueillie au sein des locaux du Conseil Départemental par le Président FASSET ce mercredi 12.02.25 à 19 h., avec la présence des représentants des 16 clubs qualifiés.

Après allocutions des Présidents du Conseil et du District, Emmanuel ANGONIN, Président de la Commission Compétition rappelle quelques règles :

- Journée programmée **les 1^{er} et 2 mars 2025** sur le terrain du club premier nommé.
- Plus de prolongation en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire.
- Revêtir obligatoirement les maillots offerts par le Conseil Départemental pour les tours de Coupe.
- Demande est faite aux clubs éliminés après ce tour de Coupe de conserver les maillots qui pourront être prêtés en cas de couleur identique opposant deux équipes lors du tirage des 1/4 de finale.

Sirod 1 – Poligny/Grimont 2

St Claude 1 – Plaine 39 1

Arcade Foot 2 – St Aubin 1

Pleure 1 – Crotenay/C. Ain 1

Mont S/Vaudrey 2 – Foucherans 1

Coteaux Seille 2 – Mouchard/Arc 1

Haut-Jura 1 – Montmorot 1

Courlaoux 1 – Champagnole 3



5. Reprogrammation des matchs en retard

Départemental 1 :

Jura Stad 1 - Sirod 1 (02.02) est reporté au 30.03.

La Joux 2 – Haut Jura 1 (09.02) est reporté au 30.03.

6. Etablissement du calendrier des réunions

Le Président de la Commission propose de fixer les prochaines dates de réunion en tenant compte du tirage des Coupes à venir.

- Mardi 18 février à 17 h. pour préparatifs du Tirage de la Coupe Sport2000/Crédit Mutuel à 19 h. dans les locaux Sport2000, zone en Chantrans à Montmorot.

- Mercredi 12 mars à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée.

Jean-Luc NETZER
Secrétaire de la séance

Emmanuel ANGONIN
Président de la Commission